

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	28

VILLE DE BRIARE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 mai à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 02 mai, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haïate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie ; Monsieur ADOUL Jean-Pierre.

Absents excusés :

Madame NIANG Kiné ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Madame GUINAND Alexandra ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame ACIMOVIC Cennet.

Procuration a été donnée à :

Madame NIANG Kiné donne procuration à Monsieur GIRAULT Dominique.
Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline.
Monsieur DEPARETERE Marcel donne procuration à Monsieur LHOSTE Laurent.
Monsieur GAUDICHON Eric donne procuration à Monsieur BANSE Hervé.
Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude.
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige.
Monsieur MOURAUX Michel donne procuration à Madame VICHERAT Valérie.
Madame ACIMOVIC Cennet donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice.

Madame LAURENT Jacqueline est nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2025-044 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – COMMUNE.

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles D2343-2-3-4-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le rapport de présentation des comptes administratifs 2024.

Considérant que le compte administratif soumis à votre approbation s'élève à 8.562.764,73€ en recettes (7.416.046,40 € en fonctionnement et 1.146.718,33€ en investissement) et à 8.340.032,90€ en dépenses (5.996.725,39€ en fonctionnement et 2.343.307,51€ en investissement) ;

Considérant qu'il fait apparaître un résultat global de clôture de 3.933.548,28 € qui s'établit comme suit :

- Résultat de la section de fonctionnement y compris résultat antérieur : 4.811.707,25 €.
- Déficit de la section d'investissement y compris résultats antérieurs mais hors restes à réaliser : 878.158,97 €.

Considérant que les restes à réaliser s'élèvent à 676.256,74 € en dépenses et à 1.674.122,29 € en recettes soit un solde + 997.665,55 € ;

Considérant que les crédits ouverts et les réalisations sont présentés ci-après par sections et chapitres budgétaires.

Recettes de fonctionnement :

		2024
013	Atténuations de charges	13 963,03 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	209 017,25 €
73	Fiscalité locale	1 889 877,28 €
731	Impôts et taxes	3 276 139,74 €
74	Dotations, subventions et participations	1 779 795,55 €
75	Autres produits de gestion courante	194 076,70 €
77	Produits exceptionnels	20 469,67 €
78	Reprises sur provisions	0,00 €
	Recettes réelles de fonctionnement	7 383 339,22 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 707,18 €
	Opérations d'ordre	32 707,18 €
	Total recettes de fonctionnement	7 416 046,40 €

Dépenses de fonctionnement :

		2024
011	Charges à caractère général	1 651 126,71 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 420 561,53 €
014	Atténuations de produits	106 332,00 €
65	Autres charges de gestion courante	537 959,27 €
66	Charges financières	6 062,73 €
67	Charges exceptionnelles	5 036,02 €
68	Dotations aux provisions	397,15 €
	Dépenses réelles de fonctionnement	5 727 475,41 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	269 249,98 €
	Opérations d'ordre	269 249,98 €
	Total dépenses de fonctionnement	5 996 725,39 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé chapitre	Réalisé 2024
13	Subventions d'investissement	361 885,00
16	Emprunts et dettes assimilés	10 100,00
10	Dotations, fonds réserve	434 235,76
27	Autres immobilisations financières	50 182,20
	Total opérations réelles	856 402,96
041	Opérations patrimoniales	21 065,39
040	Opération d'ordre transferts entre sections	269 249,98
	Total opérations d'ordre	290 315,37
	Total des recettes d'investissement	1 146 718,33
	Résultat antérieur reporté	318 430,21
	Total	1 465 148,54

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé chapitre	Réalisé 2024
20	Immobilisations incorporelles	822 176,88
204	Subventions d'investissement	10 833,90
21	Immobilisations corporelles	173 511,62
23	Immobilisations en cours	1 167 679,18
16	Emprunts et dettes assimilés	115 333,36
	Total opérations réelles	2 289 534,94
041	Opérations patrimoniales	21 065,39
040	Opération d'ordre transferts entre sections	32 707,18
	Total opérations d'ordre	53 772,57
	Total des dépenses d'investissement	2 343 307,51

Après présentation des éléments.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 24 voix POUR ; 4 voix CONTRE (Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Monsieur ADOUL Jean-Pierre.)

Le Maire ayant quitté la salle.

- **ADOpte** le compte administratif 2024 du budget principal tel que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le 12 mai 2025

La Secrétaire de séance,



Jacqueline LAURENT

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET